

A la petite soeur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206640>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESEUR

Récit complet des aventures de trois bons Vaudois

PAR

LOUIS MONNET

Illustrations de Déverin, de Ralph et de
J.-H. Rosen.

(NOUVELLE ÉDITION)

En vente au Bureau du *Conteur Vaudois* et
dans toutes les librairies. (Prix : fr. 2,50.)

LE LAUSANNE QUI S'EN VA

La fin du « Grand-Pont ».

C'EST n'est pas du pont Pichard que je veux vous parler aujourd'hui, car heureusement il n'est pas près de sa fin. Le « Grand-Pont », c'est le café de ce nom, que tous les Lausannois connaissent. D'impitoyables financiers ont acheté la maison où depuis un demi-siècle régnait cet établissement fameux, une de nos gloires locales. Dans quelques jours on va la démolir, et, sur son emplacement, on bâtera une superbe banque. Bacchus remplacé par Mammon, c'est ça qui est anti-vaudois et vingtième siècle!

Lundi dernier, c'était le jour de la clôture. Pour la dernière fois, l'hospitalier café ouvrait ses portes à sa fidèle clientèle. Les vieux habitués n'avaient pas voulu laisser passer cet événement sans manifester leurs regrets; ils étaient donc venus assez nombreux saluer les chères tables de marbre autour desquelles ils avaient l'habitude de se réunir chaque jour.

Sur les parois, l'ombre menaçante du démolisseur apparaissait déjà; malgré cela, la soirée se passa fort gaîment et ce ne furent pas précisément des pleurs que répandirent les consommateurs pendant cette veillée funèbre. La cave du Grand-Pont était encore assez remplie; il y avait là des Monnet, des Roud de derrière les fagots et des champagnes secs, contre lesquels les regrets les plus amers ne peuvent tenir. Tel qui était venu avec la figure allongée d'un monsieur navré s'en retourna chez lui le cœur plein de joie, trouvant que les fins de café ne sont pas trop tristes. Il faut dire aussi que l'excellent détenteur de l'établissement, M. Baudenbacher, fit royalement les choses.

Vers neuf heures, les habitués se firent photographier à la lumière du magnésium, près de leurs tables habituelles. Après quoi commença le second acte. Il fut très long, mais les acteurs le trouvèrent très court, du moins ceux qui restèrent jusqu'à la fin, car il y eut un dernier carré, comme à Waterloo, et celui-ci se conduisit avec la même vaillance. Les ennemis n'étaient pas trop; et puis il eût été glorieux d'être vaincu dans une occasion aussi solennelle. Ne me demandez pas si le lendemain, quelques-uns des combattants connurent ce que le lecteur d'un vaudeville célèbre appelle la *gueula lignea*; mes renseignements d'historiographe

bien informé s'arrêtent au seuil de la porte. D'ailleurs, devant celle-ci stoppait la meilleure automobile de la maison Pfister; elle ramena les héros du dernier carré qui firent dans leur logis une rentrée très digne.

Avant de partir, sur la table du milieu, ils avaient brûlé, en signe de deuil, le stock des journaux de l'établissement. Tout se passa suivant le rite antique... mais pas solennel.

Et maintenant, disons un dernier adieu à ce cher Grand-Pont, dont la disparition fait un vide affreux à Lausanne. Depuis 1860, année où les frères Kamm l'avaient ouvert, il avait vu passer devant son comptoir les personnalités les plus connues de Lausanne et du canton. De grands personnages y étaient venus. Le 28 février 1893, l'infortunée impératrice d'Autriche y entra avec sa dame d'honneur et consumma un verre de cet excellent café noir qui faisait la gloire de l'établissement. Un sympathique fonctionnaire postal, M. S. Palaz, fut témoin de cet événement, qui mit en émoi toute la ville.

Le Grand-Pont connut plusieurs directions, mais il fut toujours un café modèle. Sous les frères Kamm, des gens charmants et généreux, puis de 1886 à 1896, quand M. Pouillot, homme fort aimable, prit la suite de l'hôtel et du café, plus tard, avec le serviable M. Raach, et, dans ces dernières années, sous l'excellent détenteur qui vient de clôturer l'établissement, les habitués n'eurent qu'à se louer des directeurs avec lesquels ils entretenaient les meilleurs rapports.

Un café comme le Grand-Pont est un lieu précieux, car, en réalité, c'est un cercle, où l'on retrouve ses amis pour causer et oublier un moment les soucis de l'existence. Bien des personnes ont des préventions contre les cafés; elles se figurent que ce sont des lieux d'orgie, des temples de l'alcoolisme. C'est une idée fautive. La plupart des cafés sont des établissements où l'on use modérément des boissons alcooliques. Au Grand-Pont, le plus grand nombre des clients ne prenait que du café. Au temps où la fée verte régnait, presque tous y vinrent pendant vingt ans sans y consommer une seule absinthe.

Les vieux garçons et les veufs se réunissaient là, à une heure et le soir, parce que le cercle d'amis qu'ils y trouvaient leur tenait lieu de famille. Les hommes mariés y venaient aussi, il est vrai, mais... c'était uniquement par solidarité masculine. Quand on a une femme charmante, on la laisse de temps en temps pour ceux qui n'en ont pas ne souffrent pas trop de leur isolement. Les hommes mariés qui vont au café sont des consolateurs à l'usage des célibataires. Lorsqu'ils viennent les retrouver dans un lieu d'aussi bonne compagnie que le Grand-Pont, ils accomplissent un acte des plus louables. Si les « Grands-Ponts » n'existaient pas, il faudrait les inventer. Maintenant que celui de la place St-François est détruit, je conseille fortement aux Lausannoises mariées de se cotiser pour en subventionner un autre. C'est dans ce café que la vertu de leurs maris était le plus à l'abri. Et puis, comme ils leur revenaient char-

mants après cette station au milieu d'aimables célibataires!

La clientèle du Grand-Pont était très variée et même cosmopolite: hommes politiques, fonctionnaires fédéraux et cantonaux, avocats, professeurs, artistes, docteurs, négociants, Suisses, Français, Anglais, Allemands, Russes s'y coudoaient chaque jour et y nouaient des amitiés durables. On y voyait même des pasteurs abstinents qui y donnaient le meilleur exemple; l'eau de Romanel y fut en honneur. C'était un monde fort bariolé mais très bien; la tenue du lieu, malgré quelques accrocs par ci par là, y était vraiment parfaite. Un jour, deux affreux voyous, échappés de quelque assommoir, franchirent le seuil de ce noble lieu; quand ils aperçurent cette assemblée d'une si noble tenue, ils reculèrent avec respect n'osant pas entrer et l'un d'eux s'écria en regagnant la porte: « Ça, c'est des rapins! On se trotte! »

Les vieux habitués avaient chacun leur table préférée, et quand un intrus se permettait de l'occuper, ils trouvaient toujours moyen de le faire déguerpir et l'intrus ne récidivait pas. A certaines tables, on jouait, à d'autres on causait tout en dégustant le moka du lieu qui ne connut que rarement la chicorée économique. Parmi ces dernières, il y en avait une appelée la *Table carrée*; on l'avait surnommée ainsi parce elle avait la forme... d'un rectangle. Cette table fameuse se faisait remarquer par la verve de ses fidèles; on n'y jouait jamais, mais on y parlait beaucoup, *de omni re scibili et quibusdam aliis*. Chacun des membres y apportait son petit stock d'anecdotes comiques; on composerait un livre avec tous les mots spirituels qui y furent lancés. Dans des occasions solennelles, à l'époque de la chasse surtout, on y faisait des soupers d'amis qui réunissaient tous les membres. Tout se passait avec la modération propre à la dignité du lieu. Malgré les tentations qui assaillirent quelquefois sa vertu de brave table bourgeoise et rangée, la « Table carrée » ne connut pas les géométriques déformations: la « Table carrée » ne fut jamais... ronde.

Et maintenant la clientèle du Grand-Pont est dispersée aux quatre vents des cieux. Hier au soir, j'ai rencontré un des plus vieux habitués: il errait mélancoliquement sur la place, où la devanture fermée du café faisait une tache noire et lugubre. Il était triste, triste, triste. Je suppose qu'il trouvera bientôt du réconfort dans quelques-uns des excellents cafés ou cercles de la ville, mais pour le moment, il était navré, et il s'écriait, parodiant un vers célèbre: Rendez-moi le Grand-Pont ou laissez-moi mourir!

HENRI SENSINE.

A la petite sœur. — L'autre matin, M. P... annonce à son fils, un mignon bambin de six à sept ans, que pendant la nuit sa maman lui a apporté une délicieuse petite sœur.

— Oh! montre-la-moi, p'pa!

— Non, chéri, tu ne peux pas la voir à présent. Plus tard.

— Pourquoi?

— Parce que !... Mais, en attendant, qu'est-ce qu'il faut lui dire de ta part à ta petite sœur ?
 — Qu'est-ce qu'y faut lui dire ?
 — Oui.
 — Eh bien... Y faut lui dire ?... bon retour!

(Authentique.)

LE COMMIS-VOYAGEUR

Plusieurs de nos lecteurs nous demandent, depuis un certain temps déjà, de reproduire la chanson suivante, que publia jadis le *Conteur*.

L'auteur de ces vers était Marc Marguerat, de Lutry, que sa double qualité de charsonnier-poète et de boulanger fit surnommer le « Rebound vaudois ».

On se souvient que Marc Marguerat fit longtemps partie du Grand Conseil, qu'il présida un an. Il fut aussi, durant de longues années, président de la Société cantonale des Chanteurs vaudois.

*

(Air : A soixante ans, etc.)

Que de couplets profanés dans la rue,
 Que de rimeurs dégoûtés du métier ;
 L'un attendait des bravos : on le hue ;
 L'autre de l'or : il s'en va mendier.
 Pour m'éviter une douleur pareille,
 Je m'étais dit : N'écris plus, sur l'honneur.
 Mais aujourd'hui, ma muse se réveille ; } bis
 C'est pour chanter le commis-voyageur.

Devant l'hôtel, il arrive en voiture,
 Toujours bien mis, coiffé d'un chapeau noir ;
 Regardez-le descendre avec mesure,
 A table d'hôte, ensuite il va s'asseoir ;
 Avant d'aller saluer la pratique,
 Dans une glace, il jette un oeil rêveur :
 Brosses, parfums, faux-cols et cosmétique, } bis
 Ne quittent point le commis-voyageur.

— Bonjour, monsieur, comment vont les affaires ?
 — Bien doucement ; l'argent ne peut rentrer.
 — Ah ! je le sais, mais ce sont des misères
 Qui ne devraient jamais vous tourmenter,
 Car on connaît votre nom honorable.
 Aussi, mon cher — mais c'est une faveur —
 J'ai là pour vous un parti remarquable ! } bis
 — Qu'il est gentil, ce commis-voyageur !

Regardez-ça, force, beauté, souplesse !
 D'une offre ainsi combien seraient raviss !
 Et les maisons dont vous avez l'adresse
 Ne peuvent pas vous servir à ce prix.
 — Une autre fois... assez de marchandise.
 — Voyez, touchez ! que c'est beau ! quelle ampleur !
 Vanter toujours, quoique le client dise, } bis
 C'est le talent du commis-voyageur !

Au restaurant conduisant sa pratique,
 D'un vieux flacon, il fait gaiement les frais.
 Si par hasard on parle politique,
 Voulant laisser aux autres le succès,
 Il est charmant, plein de nobles pensées,
 Parfois léger, sérieux ou farceur,
 De son client, adopter les idées, } bis
 C'est le drapeau du commis-voyageur !

Peut-être un jour — qui sait ce que nous garde
 Un avenir que tous nous ignorons ? —
 Puisque l'amour va descendre la garde,
 Il offrira des filles aux garçons.
 L'article ira ! mais que les dots soient belles,
 Car de nos jours l'or a tant de douceur,
 Que, grâce à lui, les coeurs les plus rebelles } bis
 Se rendront tous au commis-voyageur !
 Juin 1864. MARC MARGUERAT.

DAVID-FRANÇOIS ROSSET

La Société d'histoire de la Suisse romande a entendu, le 9 décembre dernier, la lecture d'un intéressant travail de M. W. Charrière de Sévery sur le « Livre de mémoire de noble David-François Rosset, commencé en 1695. » Nous sommes en mesure, grâce à l'obligeance de l'auteur de ce travail, de publier ici quelques extraits du journal de celui qui était le grand-oncle du patriote Ferdinand Rosset, lequel, ac-

cusé de sédition par le gouvernement de Berne, s'échappa, avec Müller de la Mothe, de la forteresse d'Aarbourg, d'où il gagna les Elats-Unis et où il mourut de chagrin, dit-on.

David-François Rosset, lui, ne se fit jamais remarquer par quoi que ce soit de séditieux dans sa conduite, et encore moins dans ses écrits. En ce Lausannois de l'ancien régime, qui fut « justicier », châtelain de Montherod, membre du Deux-Cents, capitaine de compagnie, puis commandant d'un régiment des fusiliers du Pays-de-Vaud, le livre de mémoire nous montre le modèle parfait de l'homme juste et craignant Dieu. Si marqué était l'esprit de dévotion de David-François Rosset qu'il imprime quelque monotonie aux pages où il note les événements de sa vie. Il suivait d'ailleurs en cela l'exemple de son père, dont il continua le journal, commencé en 1662.

Voici en quels termes est relaté le mariage du pieux Lausannois :

Le 31 mars 1705 Dieu m'a fait la grâce de m'appeler en son saint estat de mariage avec vertueuse Demoiselle Esther Seigneux, fille du noble et vertueux Pierre Seigneux, contrôleur substitué à Lausanne, et de N. et vertueuse Susanne des Bergières. Nous avons été épousés par mon cher et bien-aimé frère Benjamin Rosset dans l'église d'Eschandens, nous avons fait nos noces dans la maison seigneuriale de mon très-cher et bien-aimé frère Jean-Louis Rosset, seigneur du dit Eschandens avec tous nos bons parents et amis. Je prie le Tout-Puissant qu'il nous fasse la grâce de vivre longuement et heureusement ensemble en son amour et en sa crainte et enfin pour sa gloire.

Neuf mois après ces saintes noces, jour pour jour, naissance d'un premier fils :

Le 31 décembre par un vendredy, sur le signe de l'écrivaine, entre les 4 ou 5 heures du soir, Dieu nous a bény d'un fils qui s'appelle Pierre-Antoine-Louis. Ses parains et maraines ont été... Je prie Dieu qu'il lui plaise de le bénir et luy donner sa crainte et son amour, dans lesquelles vertus je le prie de me faire la grâce de l'élever.

Les autres naissances (il y en eut encore six) sont notées dans le même ton, avec de légères variantes. Il en est de même des décès :

Le 27 avril 1715 Dieu par sa sainte volonté ayant retiré à Luy mon cher fils Samuel-François, l'a élevé dans sa gloire et fait participant du bonheur éternel. Dieu qui m'a voulu châtier en me privant de ce cher enfant, veuille m'avoir châtié en père débonnaire et non point en juge irrité ; j'adore ses voyes, je le prie de me consoler et permettre que sentant le coup dont il luy a pleu de me frapper, revenant à moy-mesme je m'humilie sous sa puissante main et profite à salut de cette épreuve, en sorte que me convertissant à luy chaque jour, de ma conduite passée à une vie qui lui soit agréable, avançant ma course je la finisse avec joie et j'obtiens enfin de sa grâce le salut lorsqu'il luy plaira de me retirer du monde pour me faire participant de la vie éternelle et du même bonheur dont mon cher enfant jouit et jouira aux siècles des siècles, amen. Dieu m'en fasse la grâce.

Noyées dans des oraisons de ce genre, les annotations relatives aux mariages, aux naissances et aux décès, remplissent presque tout ce journal. De Davel, pas un mot. Deux ou trois pages sont consacrées aux récits des guerres de Villmergen. Dans d'autres, David-François Rosset relate quelques phénomènes astronomiques ou climatiques :

Le 12 mai 1706, il est arrivé un esclipe de soleil surprenant et si grand que les plus anciens ne se sont pas souvenus d'en avoir ouy parler d'un semblable. Il a commencé à neuf heures du matin et a duré jusques à 11 heures. (Durée de l'occultation et non de la totalité de l'éclipe.) Il est arrivé une nuit si obscure qu'on ne voyait qu'à la faveur de la lune (Rosset fait erreur ici encore, la lune se présentant à la terre pendant une éclipe par la face sombre.) Les étoiles se voyaient toutes, les chauves-souris volaient comme de nuit et les rosées sont tombées sur la terre. La plupart des paysans ont cru que c'estoit la fin du monde.

1708. — Nos deux derniers étés particulièrement celui de 1706 (?) ayant été assez dérégés par rapport à la grande et excessive chaleur qu'il a fait et qui a produit quantité de maux contagieux comme flux de sang, dont quantité sont morts, notre hiver l'a esté aussi en 1708, et au lieu d'un froid supportable, il s'est poussé si haut et si fort augmenté que les plus anciens n'ont pu dire avoir jamais veu un si grand froid ; les effets en ont été fort extraordinaires ; plusieurs personnes sont mortes de cette rigueur et d'autres ont eu des membres gelés. Les arbres et les plantes en ont généralement souffert, en sorte qu'il n'y a eu que les plus gros et les plus durs qui aient résisté....

1709. — Le 30 avril par un mardi au soir le tonnerre et le feu du ciel est tombé par la toute puissance de Dieu avec tant de véhémence sur l'escurie du château de Lausanne dans le temps que le valet de Mgr le Baillif Sinner donnoit à souper aux chevaux, la vapeur a esté si forte et si près de luy qu'il est évanoui sur le grenier à foin, de là a passé en bas et a étouffé un cheval au milieu de deux autres sans qu'on luy aye reconnu aucun coup ; on l'a ouvert sur le champ, son sang s'est trouvé tout pris et figé. Le tonnerre doit avoir fait beaucoup d'autres ravages dans l'écurie, entre autres est entré dans un buffet qu'il a ouvert et a fondu le bout de la lame de l'épée du valet dans son fourreau. On a sonné le feu, mais qui n'a pas duré, Dieu soit loué, une grande pluye étant arrivée sur le champ ; le valet est revenu après la saignée.

Nous avons eu encore quelques moments de chaleur jusqu'au milieu de juin, et toujours du froid, ce qui a donné lieu aux pleurésies dont quantité sont morts. Dieu par sa grâce, etc...

Le 3 de May par un vendredy au matin, Dieu par sa grâce m'a bény encore d'une fille qui est venue sur le signe du scorpion...

David-François mourut en 1762, âgé de 86 1/2 ans. Son journal va jusqu'en 1758. Un de ses fils le reprend et le poursuit jusqu'à l'année 1774, où il mentionne, à la date du 5 janvier, la mort d'un oncle frappé d'une attaque d'apoplexie. « Sa mort, écrit-il, nous fait perdre L. 9000 qu'il nous devait pour avoir payé ses deptes, pour sûreté de quelle somme nous n'avions de ressource que sur la substitution qui devait lui parvenir si il eût survécu à M^{lle} Seigneux de St-Laurent. » David-François eût vu dans cette grosse perte un juste arrêt du Ciel et n'eût pas manqué de le dire ; mais son fils, autant que nous pouvons en juger par ses notes, ne pêche pas par excès de religiosité ; et puis l'on était à la fin du 18^e siècle !

Embrassant une période de plus de cent ans, ce « Livre de mémoire » méritait d'être tiré de l'oubli. Il caractérise d'une façon vivante l'esprit dont était animée une famille qui a honoré notre pays et lui a donné nombre de magistrats, de soldats, de professeurs et d'ecclésiastiques distingués.

Ajoutons qu'on voit encore les armoiries des Rosset à l'entrée de l'église de St-François.

LA CLEF DU CALENDRIER

Un de nos abonnés de Genève nous adresse les lignes suivantes :

A diverses reprises, l'un de vos collaborateurs a publié des articles touchant le calendrier. Si vous pensez que cela intéresserait vos lecteurs, en voici un qui peut avoir son utilité. C'est un moyen fort simple de déterminer le jour de la semaine correspondant à une date quelconque du calendrier grégorien (le nôtre). Voici ce moyen :

Soit A, l'année proposée, et N, le rang du jour cherché dans la dite année.

Il suffit de calculer l'expression

$$A + N + \frac{A-1}{4} + \frac{A-1}{100} - \frac{A-1}{400}$$

en négligeant tout les restes des divisions ; puis, de diviser le résultat obtenu par 7. Le reste de la division donnera le rang du jour de la semaine en commençant par dimanche = 1.